



HAL
open science

Un édifice bourguignon dans le diocèse de Lyon : l'église de Briennon.

Anelise Nicolier

► **To cite this version:**

Anelise Nicolier. Un édifice bourguignon dans le diocèse de Lyon : l'église de Briennon.. Revue périodique de la Physiophile, 2017, 166, p. 17-22. halshs-01567435

HAL Id: halshs-01567435

<https://shs.hal.science/halshs-01567435>

Submitted on 23 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UN ÉDIFICE BOURGUIGNON DANS LE DIOCÈSE DE LYON : L'ÉGLISE DE BRIENNON

par Anelise NICOLIER

La commune de Briennon est bordée par la Loire et sa limite nord marque la frontière entre les départements actuels de la Loire et de la Saône-et-Loire. Au Moyen Âge déjà, Briennon, qui se trouvait dans le diocèse de Lyon, marquait la limite avec le diocèse bourguignon de Mâcon. Si les découpages ecclésiastiques puis administratifs ont fait de Briennon une terre lyonnaise, l'histoire politique en revanche la rattache à la Bourgogne et plus précisément au Brionnais. En effet, au XI^e siècle et au XII^e, les deux puissantes familles seigneuriales qui se partagent les terres de Briennon sont brionnaises : les seigneurs de Semur-en-Brionnais et les vicomtes Le Blanc dont la forteresse est située à Châteauneuf. À cette époque, la possession de Briennon était stratégique, puisqu'il s'agissait de freiner les vellétés des comtes du Forez de s'emparer du sud bourguignon. Les seigneurs du Brionnais emploient une tactique habile et éprouvée qui consiste à sacraliser les terres en les confiant à l'Église. Ainsi, parcelle après parcelle, les seigneurs offrent-ils aux moniales de Marcigny la terre de Briennon et, dans le dernier tiers du XI^e siècle, Aélis de Semur et Hugues Le Blanc donnent l'église paroissiale¹.

Quelques décennies après cette donation, vers le milieu du XII^e siècle, l'église fut reconstruite, et son chœur roman est conservé (fig. 1). Encore aujourd'hui, l'église est paroissiale et reste le centre du bourg. Pourtant, il s'en est fallu de peu qu'elle perde ce statut en 1817, au profit de l'ancienne abbatale de La Bénisson-Dieu. En effet, depuis le Moyen Âge, l'abbatale appartenait à la paroisse de Briennon, et ce n'est qu'en 1847 que les communes de Briennon et de Noailly furent démembrées pour créer celle de La Bénisson-Dieu². En 1817, le conseil municipal envisageait donc le transfert des fonctions paroissiales sous prétexte que « *le hameau de La Bénisson-Dieu, où les affaires les plus conséquentes de la commune se traitent [...], est le plus important de tous ceux qui la composent [la commune] puisqu'il renferme plusieurs maisons bourgeoises, un notaire, des marchands et des artisans ce qui a donné lieu à l'établissement d'une halle et de deux foires annuelles* » ; au contraire, le lieu où se trouve l'église paroissiale n'est « *composé que de cinq à six petites maisons habitées par des cultivateurs* »³. Ce projet ne fut finalement jamais réalisé car, dès 1804, un texte rédigé par le curé Coignet laissait penser que les paroissiens y étaient hostiles : le prêtre y soulignait que la municipalité tentait, depuis plusieurs années et par des moyens plus ou moins honnêtes, d'opérer le transfert, mais sans raison, puisque l'état



Fig. 1 - Église de Briennon. Chevet (©A. Nicolier).

de l'église paroissiale était satisfaisant et que ses dimensions convenaient parfaitement : « *Le corps de l'église de Briennon est en très bon état, bâtie solidement sur une petite éminence au milieu de son cimetière. Le chœur est en voûte massive, au-dessus est placé le clocher en forme carrée tout en pierre taillée, à une hauteur de 20 pieds surmonté d'une flèche en forme de pyramide très élevée. [...]. Le clocher n'a point de cloche. Ce désastre est attribué aux autorités constituées qui à l'époque de la Terreur se trouvaient placées au village de La Bénisson-Dieu, profitèrent de cette circonstance la loi à la main pour faire descendre toutes les cloches, en en réservant une au clocher du couvent de La Bénisson-Dieu, comme plus grosse que toutes les autres pour servir à convoquer les assemblées de la paroisse ; cette municipalité d'alors et qui est la même aujourd'hui fit descendre ces cloches avec fracas cherchant à faire le plus de dégradations possibles à cette église de Briennon dans les vues d'anéantir ce local comme absolument opposé à leurs desseins. Les habitants indignés d'un tel procédé se rebellèrent dont quelques-uns furent jetés en prison. Le corps de l'église, comme je l'ai déjà dit, est en bon état à part quelques réparations à l'intérieur, et assez vaste pour contenir toute la population* »⁴.

Finalement, à l'instar de beaucoup d'autres communes françaises à cette époque, Briennon conserva le chevet roman de son église, mais la nef fut reconstruite et agrandie (fig. 2). Le devis, dressé en 1837 par l'architecte Boisson, prévoyait la destruction de la nef unique existante au profit de la nef à trois vaisseaux actuelle⁵. Les travaux furent dirigés par le curé

1 - La plus ancienne donation connue date des années 1060, lorsqu'Aélis de Semur remet au prieuré de Marcigny un manse, un bois, une partie de l'église et le cimetière (Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire, éd. 1957, charte 180). Vers 1078, Hugues Le Blanc offre à son tour les droits qu'il possède sur l'église (ibid. charte 73 ; voir aussi les chartes 3 et 72). En 1095, le pape confirme aux moniales la possession de l'église : « [...] ecclesiam Sancti Reveriani apud Brianonum » sise « in Lugdunensi » (ibid., charte 269). Pour un inventaire détaillé des sources relatives à cette église, voir NICOLIER A., La construction d'un paysage monumental religieux en Brionnais à l'époque romane, 2015, t. 3, vol. 1, p. 184-202.

2 - BERNARD A., Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire, 1865, p. 153.

3 - Le projet de transfert est formulé au moment de la donation de l'abbatale de La Bénisson-Dieu à la commune de Briennon par six notables de la ville (Arch. dép. Loire – 2E 310 f° 36-37).

« La Physiophile », n° 166 juin 2017.

4 - Archives diocésaines de Lyon – 2/II/41.

5 - Arch. dép. Loire – 2E 311 et 2E 312.



Fig. 2 - Église de Briennon. Nef et parties orientales à l'arrière-plan (©A. Nicolier).

Tachon qui commanda à l'artiste Ormezano la réalisation des peintures qui ornent toujours l'ensemble de l'édifice⁶. Pourtant ces peintures auraient dû disparaître en 1978 lorsque Pierre Lotte, architecte en chef des Monuments Historiques, émit un avis favorable à l'inscription du chevet roman au titre des Monuments Historiques, « si toutefois la commune est disposée, avec l'aide du département et des Beaux-Arts, à faire supprimer les peintures modernes qui dénaturent l'aspect de cette partie de l'édifice »⁷. Aujourd'hui, le chevet roman est en effet inscrit, mais les peintures sont toujours là... L'édifice est donc un hybride associant une nef contemporaine à un chevet ancien, et les documents d'archives et surtout l'observation du bâti révèlent l'histoire d'un site qui avait suscité peu de recherches jusqu'à présent⁸.

LA NEF RÉCENTE

La nef présente trois vaisseaux de quatre travées. Le vaisseau central possède un seul niveau d'élévation – les grandes-arcades portées par des piles circulaires, sauf dans la dernière travée où il s'agit de piles cruciformes – et il est voûté d'ogives sur doubleaux. Les bas-côtés, quant à eux, sont percés d'une baie par travée et voûtés d'arêtes sur doubleaux.

D'importants travaux ont été réalisés une trentaine d'années après la construction de la nef, à la suite d'un rapport de l'architecte Magnien en 1868 : « Les murs des trois nefs sont en très mauvais état, ils menacent ruine et ils doivent être immédiatement consolidés par des contreforts en pierre de taille, les voûtes de ces nefs sont affaissées, fendillées, il s'en est détaché plusieurs fragments, en un mot elles ne sont pas solides et ont besoin d'être refaites [...] ; le carrelage est dégradé, enlevé sur

6 - Nous n'avons pas trouvé d'autres sources relatives au chantier de la nef, mais nous possédons le témoignage d'Édouard Jeannez (dans THIOILLIER F., *Le Forez pittoresque et monumental*, 1889, t. 1, p. 148).

7 - DRAC Rhône-Alpes – MH AAA-99-0835. Notice Mérimée – PA00117431.

8 - Les écrits relatifs au bâtiment se résument à la notice d'Édouard Jeannez en 1889 (dans THIOILLIER F., *Le Forez pittoresque et monumental*, 1889, t. 1, p. 148) et à une description succincte par Louis Bernard en 1962, dans une notice interne à la Conservation Régionale des Monuments Historiques (DRAC Rhône-Alpes – MH AAA-99-0835).

presque toute sa surface »⁹. En 1873, le maire précise qu'une grande partie de ces travaux a été réalisée¹⁰.

Qu'en était-il de la nef détruite en 1837 ? D'après Édouard Jeannez, il s'agissait d'une nef unique, qui n'était pas romane. Cette nef aurait été détruite sous le prétexte qu'elle était « obscure, trop petite et en très mauvais état »¹¹. En 1799 déjà, la nef avait perdu une partie de son plafond, et la toiture était « dans la plus grande vétusté, ainsi que quelques parties de murs »¹². En 1820, la situation était la même : le plafond de la nef « menace une chute totale » déplorait alors le maire¹³. En 1822, pour pallier le manque d'éclairage, le conseil municipal avait alloué un budget pour le percement d'une ouverture dans le mur sud de l'église¹⁴. La nef antérieure à celle de 1837 est probablement celle que l'on peut voir sur le cadastre de 1810 (fig. 3).



Fig. 3 - L'église sur le cadastre de 1810 (Arch. dép. Rhône).

LE CHEVET ROMAN

Le plan du chevet, simple et peu développé – une double travée de chœur ouvrant sur une abside –, permet de supposer que la nef romane ne possédait qu'un seul vaisseau¹⁵ (fig. 4). Le clocher est une tour quadrangulaire bâtie sur la travée occidentale du chœur. Une sacristie du XIX^e siècle commu-

nique avec le chœur, au sud. Bien que les murs romans soient largement enduits, certaines maçonneries apparentes attestent l'usage du calcaire à entroques, un matériau local. Pour les contreforts, les chaînes d'angle et l'encadrement des baies, les pierres de taille ont été privilégiées, avec finition au marteau taillant, tandis que le plein des murs est constitué de moellons.

LA DOUBLE TRAVÉE DE CHŒUR

Le plan à double travée de chœur des parties orientales de l'église est plutôt original. En Brionnais, en effet, seule l'église de Vauban l'adopte, tandis qu'une cinquantaine d'autres lui préfèrent une travée de chœur unique ouvrant sur une abside. En Charolais, seules deux églises présentent le plan à double travée de chœur, à Sainte-Radegonde et au Rousset. En dehors de la Bourgogne, ce plan se rencontre au moins dans les églises romanes de Saint-Loup d'Avanches (Manche), de

9 - Arch. dép. Loire – 2E 313, f° 82-84.

10 - Arch. dép. Loire – 2E 313, f° 167-169.

11 - Arch. dép. Loire – 2E 311 : conseil municipal du 27/03/1837.

12 - Arch. dép. Loire – 2E 310 : conseil municipal du 15 prairial an XI.

13 - Arch. dép. Loire – 2E 310, f° 43.

14 - Arch. dép. Loire – 2E 311.

15 - L'église paroissiale romane de Vauban (71), à une vingtaine de kilomètres de Briennon, possède un chevet dont le plan est identique à celui de Briennon et qui ouvrait sur une nef unique.

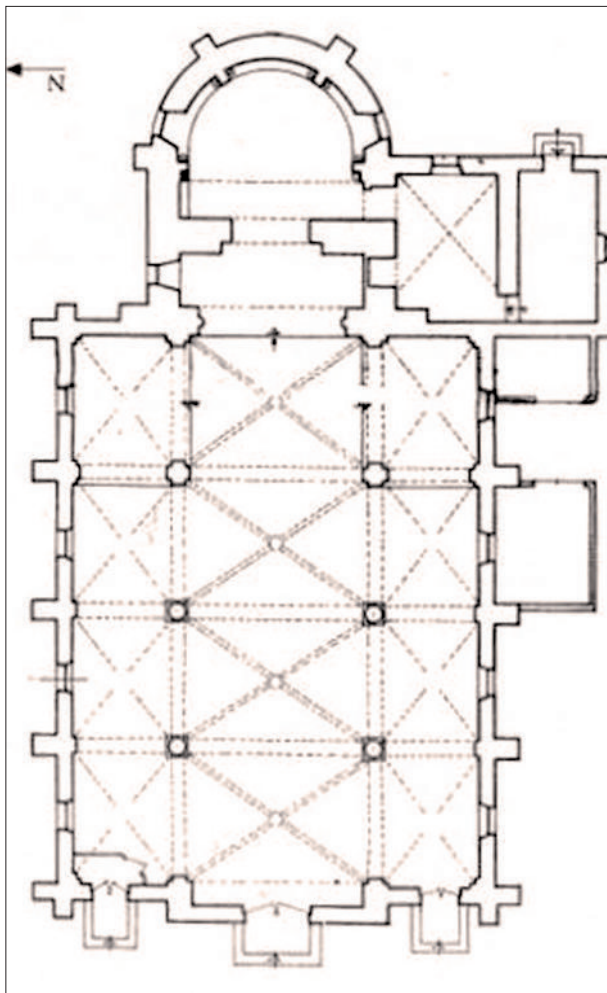


Fig. 4 - Église de Briennon. Plan actuel (www.sauvegardeartfrancais.fr).

Saint-Loup de Boudes (Puy-de-Dôme) et de Saint-Thomas-la-Garde (Loire)¹⁶.

Une autre originalité de l'église de Briennon réside dans l'é étroitesse de l'arcade séparant les deux travées du chœur : elle n'est large que de 2,60 m, contre 4,45 m pour l'arc triomphal¹⁷. À titre de comparaison, dans l'église de Vauban, les deux arcades sont d'une largeur identique, de 4 mètres. Ainsi, quand on se place dans le vaisseau central de la nef de Briennon, le regard tourné vers l'abside, seul l'arc central qui en orne le fond est visible, les arcs latéraux restant masqués à la vue.

La disposition des parties orientales de l'église de Briennon reste donc énigmatique. Toutefois, cette organisation tripartite (deux travées de chœur et une abside) suit parfaitement les prescriptions les plus anciennes en matière de liturgie, encore pleinement d'actualité à l'époque romane, comme l'atteste une chronique rédigée par Gervais de Cantorbéry, en 1185. Elle distingue nettement trois espaces successifs, séparés par des marches : le chœur, le *presbyterium* et le lieu où se trouve l'autel majeur¹⁸. Le chœur était réservé aux chantes et aux membres

16 - Pour l'église de Boudes, voir PHALIP B., Auvergne, seigneurie de Bourbon et Velay romans, Dijon, 2013, p. 211. Pour l'église de Saint-Thomas-la-Garde, nous avons constaté que la double travée de chœur est beaucoup plus profonde que dans les deux édifices brionnais. En effet, à Vauban chaque travée est profonde de 2,38 m, tandis qu'à Briennon, la travée occidentale est profonde de 2,14 m et la suivante de 1,27 m. À Saint-Thomas, la travée ouest est profonde de 5,40 m et la suivante de 2,37 m.

17 - L'arcade est large de 2,60 m seulement, alors que la travée orientale du chœur sur laquelle elle ouvre est large de 6,10 m.

18 - ESQUIEU Y., dans BAUD A., Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, 2014, p. 113. Pour la chronique de Gervais de Cantorbéry, voir MORTET V.,

du clergé qui assistaient à l'office, tandis que les ministres et les officiants occupaient le *presbyterium*. On comprend aisément pourquoi cette tripartition n'a pas été adoptée de façon systématique : elle ne se justifiait que dans les églises dotées d'un certain statut, desservies par un clergé nombreux et suivant un rituel particulièrement élaboré.

Qu'en était-il à Briennon ? Une *cella monachorum* est signalée dans un acte pontifical de 1120 (« *In episcopatu Lugdunensi, ecclesiam de Briennon cum cella monachorum et quidquid ibi habet* »¹⁹), et l'église est qualifiée de prieuré dans un pouillé rédigé vers 1225²⁰. Pour autant, nous ne croyons pas à la présence d'un clergé nombreux à Briennon ; l'église devait être un simple prieuré-cure accueillant peut-être deux ou trois moines du prieuré de Marcigny²¹. En outre, la très faible superficie de la travée orientale du chœur associée à l'é étroitesse de l'arcade ne permet pas d'imaginer que le chœur ait pu accueillir convenablement une nombreuse communauté. Finalement, l'arcade étroite apparaît plutôt comme un dispositif pérenne marquant une nette rupture entre la nef et le sanctuaire, à l'instar de dispositifs plus légers comme les barrières liturgiques, les voiles et les tentures bien attestés par l'archéologie et par les textes²². Dans ces conditions, bien que l'autel roman soit perdu, on restitue volontiers son emplacement dans l'abside, là où se trouve actuellement l'autel moderne. À ce dispositif il existe une autre explication, purement pratique, à savoir que l'arcade étroite est assez puissante pour soutenir le poids du clocher. Enfin, l'arcade étroite est susceptible de créer un contraste lumineux entre le sanctuaire très éclairé et la nef plus sombre, comme cela s'observe à l'abbatiale de Fontevraud. Mais à Briennon, comme toutes les baies romanes ont été modifiées et que la nef romane est détruite, il n'est plus possible de percevoir l'ambiance originelle de l'éclairage. Les mêmes interrogations se posent pour plusieurs églises auvergnates qui adoptent le système de l'arc triomphal étroit ; certaines sont des églises paroissiales, comme à Jou-sous-Monjou, Girgols ou Méallet, mais d'autres sont prieurales comme à Laroqueville, Lascelle ou Reilhac²³.

Au terme de l'analyse, nous croyons que la double travée de chœur est un moyen de magnifier cet espace et d'en souligner visuellement le caractère sacré : aussi bien, orné de ses compartiments grâce à une succession d'arcades, le volume des parties orientales marquait-il une rupture franche avec le volume simple de la nef.

L'ABSIDE

Le fond de l'abside s'anime d'une arcature à trois arcs en anse-de-panier (fig. 5). Les arcs sont portés par des colonnettes posées sur un mur bahut, et chaque arc est encadré de pilastres.

Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture, 1911, p. 217.

19 - Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire, éd. 1957, charte 1120.

20 - LONGNON A., Pouillés de la province de Lyon, 1904, t. 1.

21 - Sur la question des prieurés-cures du Brionnais (Varenne-l'Arconce, Sainte-Foy et Briennon), voir NICOLIER A., La construction d'un paysage monumental religieux en Brionnais à l'époque romane, 2015, t. 1, vol. 1, p. 294-297.

22 - Concernant ces dispositifs, voir PHALIP B., dans BAUD A., Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, 2014, p. 147-149.

23 - L'arc triomphal, et plus spécifiquement l'arc étroit, font l'objet des travaux de Caroline Roux, voir notamment dans BAUD A., Organiser l'espace sacré au Moyen Âge, 2014, p. 125-127 et l'article « Sanctuaires et chœurs fermés : observations sur le dispositif cloisonnant de l'arc triomphal étroit dans l'architecture romane. L'exemple de Jou-sous-Monjou (Cantal) », dans VOYER C., SPARHUBERT É., L'image médiévale, 2011.



Fig. 5 - Église de Briennon. L'arcade séparant les deux travées du chœur et l'abside (©A. Nicolier).



Fig. 6 - Église de Briennon. Abside. La baie nord (©A. Nicolier).

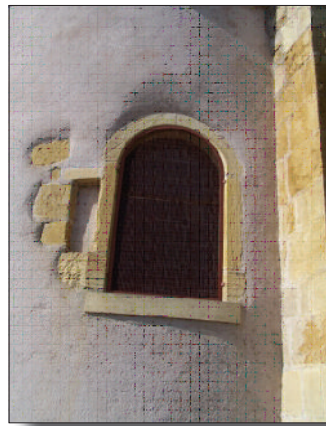


Fig. 7 - Église de Briennon. Abside. La baie nord moderne et le bouchage de la baie romane.

Les arcs latéraux sont percés chacun d'une baie en plein-cintre, lesquelles datent du XIX^e siècle, comme le prouvent leur désaxement vers l'ouest au sein de l'arc dans lequel elles s'inscrivent, mais aussi leur montage (l'arc, par exemple, n'est formé que de deux claveaux, alors qu'une baie romane de cette dimension aurait présenté une dizaine de petits claveaux) (fig. 6). Ressemblant beaucoup à celles de la nef, ces baies doivent donc dater elles aussi de 1837. Cependant, il reste deux baies d'origine, visibles de l'extérieur : il s'agit de la baie axiale et de la baie nord, actuellement bouchées (fig. 7 et fig. 8). Elles étaient d'un module beaucoup plus petit que les baies actuelles, mais il est probable qu'elles présentaient un large ébrasement intérieur. Elles prenaient place au centre des arcs de l'arcature interne. La baie romane sud a dû disparaître lors du percement de la baie actuelle.

À l'extérieur, sous la baie axiale romane, apparaissent deux piédroits qui correspondent à une porte bouchée (fig. 7). D'après Édouard Jeannez, il s'agissait d'une porte de sacristie²⁴. Sans donner la date de construction, il explique qu'elle fut détruite en 1837 à l'initiative du curé Tachon : la baie axiale de l'abside a sans doute été bouchée au moment de la construction de cette sacristie. La sacristie actuelle est donc postérieure à 1837. Cependant, sur le cadastre de 1810, on devine une pièce au sud du chœur, et on ne voit pas de sacristie dans l'axe de l'abside, ce qui contredit les écrits d'Édouard Jeannez ; il faut toutefois souligner que le plan du cadastre est très schématique, et le dessin manque de netteté, si bien que les contours des espaces sont mal définis (fig. 3).

LE CLOCHER

En 1837, dans le projet de construction de la nouvelle nef, il est écrit : « *Le clocher subsistera tel qu'il est* »²⁵. Effectivement, la tour possède deux niveaux de baies romanes, et seul le troisième niveau est moderne, comme l'atteste la manière dont les blocs sont taillés et mis en œuvre par rapport aux deux niveaux inférieurs (fig. 1). La souche du clocher présente un arc de décharge en plein-cintre noyé dans la maçonnerie. Au-dessus, le premier niveau présente une baie en plein-cintre par face. Le deuxième niveau possède une baie géminée par face, dotée d'arcs en plein-cintre reposant sur une colonnette au centre. En 1868, l'architecte Magnien observe que « *le clocher est lézardé,*

24 - Dans THIOLLIER F., *Le Forez pittoresque et monumental*, 1889, t. 1, p. 148-149.

25 - Arch. dép. Loire – 2E 311.

BRIENNON



IGUERANDE



Fig. 9 - Chapiteaux des églises de Briennon et d'Iguérande

incliné de 0,16 m du bas du beffroi au sommet des murs sous toit, et pour éviter tout danger, l'autorité a pris le parti de ne plus laisser sonner que la petite cloche jusqu'à ce que les travaux de consolidation et le beffroi en charpente soient faits »²⁶. Les travaux de consolidation du clocher n'avaient toujours pas eu lieu début 1873, mais il est possible qu'ils aient été entrepris dans le courant de la même année par l'entrepreneur Ormezzano sous la direction de l'architecte Chatard²⁷.

LE DÉCOR SCULPTÉ

Les colonnes engagées de l'arc triomphal, les colonnettes supportant l'arc qui ouvre sur l'abside et les colonnettes de l'arcature de l'abside possèdent un décor sculpté. La plupart des chapiteaux présentent un décor végétal, mais on observe aussi une tête crachant des feuillages et, sur le même thème, un visage tirant la langue et un autre la bouche grande ouverte. Un visage est également gravé sur le linteau de la baie axiale de l'abside, à l'extérieur. Un chapiteau montre un contorsionniste tirant sur sa barbe ; deux autres exhibent des animaux : l'un des aigles, le second un quadrupède et un oiseau à crête. On ajoutera deux bas-reliefs en remploi dans le mur de la maison bordant la place de l'église au sud. En pierre et larges de 42 cm, l'un présente

26 - Arch. dép. Loire – 2E 313, f° 82-84.

27 - Arch. dép. Loire – 2E 313, f° 167-170.

un aigle aux ailes éployées, l'autre montre trois hommes logés chacun sous une arcade. Ces deux reliefs ont été recensés dans un ouvrage dédié au patrimoine de la Loire, l'auteur les date du XII^e siècle et il émet l'hypothèse qu'ils auraient décoré le devant d'autel²⁸.

Ce qui nous paraît le plus frappant à regarder les chapiteaux de Briennon, ce sont les points communs qu'ils ont avec ceux de l'église voisine d'Iguerande, comme l'illustre la figure 9. Il semblerait qu'un tailleur de pierre se soit inspiré du sculpteur d'Iguerande, mais pour des compositions souvent moins habiles.

Ainsi, l'église paroissiale de Briennon témoigne des relations entre les terres lyonnaises, bourguignonnes et auvergnates. Placée aux confins de trois diocèses, l'église voit sa position s'articuler selon trois autorités au XII^e siècle : elle dépend de l'évêque de Lyon, mais elle est patronnée par les moniales de Marcigny qui relèvent du diocèse d'Autun, sachant que le territoire lui-même de la paroisse dépend des seigneurs du Brionnais. L'architecture reflète ces multiples influences : elle est bourguignonne par l'emploi du beau calcaire jaune du Brionnais et par les chapiteaux inspirés de ceux de l'église d'Iguerande, tandis que l'arcade étroite du chœur renvoie à des dispositifs propres à la Haute-Auvergne.

28 - Patrimoine roman de la Loire, 2001, p. 54, 112.

BIBLIOGRAPHIE

BAUD, Anne (dir.), *Organiser l'espace sacré au Moyen Âge. Topographie, architecture et liturgie (Rhône-Alpes-Auvergne)*, Lyon, Alpara-MOM, coll. DARA, 40, 2014.

BERNARD, Auguste, *Histoire territoriale du département de Rhône-et-Loire*, Lyon, 1865.

Le cartulaire de Marcigny-sur-Loire (1045-1144). Essai de reconstitution d'un manuscrit disparu, édit. Jean Richard, Dijon, imp. Bernigaud et Privat, 1957.

LONGNON, Auguste, *Pouillés de la province de Lyon*, Paris, Imprimerie nationale, 1904.

MORTET, Victor, *Recueil de textes relatifs à l'histoire de l'architecture et à la condition des architectes en France au Moyen Âge, XI^e-XII^e siècles*, Paris, Picard et fils, 1911.

NICOLIER, Anelise, *La construction d'un paysage monu-*

mental religieux en Brionnais à l'époque romane, Thèse de doctorat sous la dir. de Nicolas Reveyron, Université Lyon 2, 2015, 3 t. URL : http://theses.univ-lyon2.fr/documents/lyon2/2015/nicolier_a

Patrimoine roman de la Loire, Saint-Just-Saint-Rambert, LIGER, 2001.

PHALIP, Bruno, *Auvergne, seigneurie de Bourbon et Velay romans*, Dijon, Faton, 2013.

THIOLIER, Félix, *Le Forez pittoresque et monumental : histoire et description du département de la Loire et de ses confins*, Lyon, La Diana-Imprimerie A. Waltener et C^{ie}, 1889, 2 vol.

VOYER, Cécile, SPARHUBERT, Éric, *L'image médiévale : fonctions dans l'espace sacré et structuration de l'espace culturel*, Turnhout, Brepols, 2011.